

VILLE DE PONT A MARCQ

Tél. 03.20.84.80.80

Place du Bicentenaire

Fax. 03.20.84.10.10

59710 PONT A MARCQ

Mail : contact@ville-pontamarcq.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION (R.C)

Marché public de travaux

PROCEDURE ADAPTEE

Article 27 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics

Personne Publique

Ville de Pont-à-Marcq

Objet de la consultation

Travaux de mise en sécurité de la Maison pour Tous

Date limite de remise des offres : le vendredi 13 Avril 2018 à 12H00

ARTICLE I – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne des travaux de mise en sécurité de la « Maison pour Tous » à Pont-à-Marcq.

La mise en sécurité de ce bâtiment se décompose en trois prestations :

- La vidéo surveillance
- L'alarme intrusion
- Le contrôle d'accès

ARTICLE II – CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1- Mode de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie par la réglementation en vigueur (Ordonnance n°2015-899 et Décret n°2016-360).

La commune se réserve le droit de ne pas négocier.

2.2- Décomposition en tranches et en lots

La présente consultation ne comporte pas de lot.

2.3- Variantes – Prestations supplémentaires éventuelles (options)

Les candidats peuvent proposer une offre comportant des variantes par rapport aux spécifications du cahier des charges.

Aucune option.

2.4- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.5- Période des travaux

Période d'exécution des travaux : à partir de 2^{ème} trimestre 2018

2.6- Modifications de détail au Dossier de Consultation des Entreprises

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de remise des offres ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

ARTICLE III- PRESENTATION DES OFFRES

Le Dossier de Consultation des Entreprises est téléchargeable sur le site :

<http://ville-pontamarcq.fr>

Il comprend : un Règlement de Consultation (RC), un Acte d'Engagement (AE) et un Bordereau de Prix (BP).

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française, ou à défaut accompagnées d'une traduction en français certifiée, conforme à l'original par un traducteur assermenté, et exprimées en euros.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats sera placé sous enveloppe cachetée et contiendra :

- Les documents visés dans la réglementation en vigueur (Ordonnance n°2015-899 et Décret n°2016-360).
- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.
- La présentation des principales références relatives aux prestations en cours d'exécution ou exécutées au cours des trois dernières années, indiquant en particulier la nature et le montant des prestations, la date de réalisation et les coordonnées du Maître d'Ouvrage public ou privé.
- Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (en personnels, en matériels).

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements mentionnés ci-dessus que la Ville de Pont-à-Marcq peut obtenir gratuitement et directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le dossier du candidat fournisse toutes les informations nécessaires pour accéder aux documents et renseignements exigés.

- **L'Acte d'Engagement**, valant Cahiers des Clauses Particulières, complètement paraphé, daté et signé par les représentants qualifiés des entreprises.

Toutes les remarques ou modifications souhaitées par rapport aux documents de base devront être proposées par un écrit dans un document à part.

- **Le Bordereau de Prix**, dûment complété et signé.

ARTICLE IV – SELECTION DES CANDIDATURES – JUGEMENT DES OFFRES

4.1- Sélection des candidatures

Lors de l'ouverture des enveloppes, ne seront pas admises :

- Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de la réglementation en vigueur.
- Les candidatures qui ne présentent pas de garanties techniques et financières suffisantes. En cas de groupement, l'appréciation des garanties techniques et financières sera prise dans la globalité.

4.2- Jugement des offres

Afin de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, le jugement des offres sera effectué selon les critères suivants :

Prix des prestations : (pondération 60 points)

Note méthodologique (via mémoire technique) : (pondération 40 points)

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées en lettres prévaudront sur toute autre indication de l'offre.

Toute offre non conforme à l'objet du marché ou incomplète sera écartée.

ARTICLE V – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres des candidats seront transmises, sur support papier, dans une enveloppe cachetée qui portera l'adresse et les mentions suivantes :

Mairie de Pont-à-Marcq

Hôtel de ville – Place du Bicentenaire

59710 Pont-à-Marcq

Offre pour : « Travaux de mise en sécurité de la Maison pour Tous »

« NE PAS OUVRIR »

L'offre sera adressée par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception et de garantir la confidentialité, à l'adresse ci-dessus.

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE VI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les **renseignements complémentaires administratifs** qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 (six) jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

Mairie de Pont-à-Marcq

Place du Bicentenaire – 59710 Pont-à-Marcq

Tél : 03/20/84/80/80

Fax : 03/20/84/10/10

Courriel : dgs@ville-pontamarcq.fr

Pour obtenir tous les **renseignements complémentaires techniques**, personne à contacter :

Monsieur Philippe Mercier

Tél : 03/20/71/56/55

Courriel : stpam@ville-pontamarcq.fr

Il est rappelé au candidat que son identification lors du retrait du DCE est indispensable s'il souhaite être tenu informé des modifications et des correspondances relatives au présent dossier ainsi que d'éventuels avis rectificatifs ou de déclarations sans suite.

VILLE DE PONT A MARCQ

Tél. 03.20.84.80.80

Place du Bicentenaire

Fax. 03.20.84.10.10

59710 PONT A MARCQ

Mail : contact@ville-pontamarcq.fr

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

Marché public de travaux

PROCEDURE ADAPTEE

Article 27 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics

Personne Publique

Ville de Pont-à-Marcq

Objet de la consultation

Travaux de mise en sécurité de la Maison pour Tous

Date limite de remise des offres : le vendredi 13 Avril 2018 à 12H00

Pouvoir adjudicateur

La ville de Pont-à-Marcq représentée par Monsieur le Maire, Daniel Cambier

Ordonnateur

Monsieur le Maire de Pont-à-Marcq

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier de la ville de Pont-à-Marcq

TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA MAISON POUR TOUS

Article 1^{er} - CONTRACTANTS

Je soussigné,

Nom et prénom.....

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de.....

Domicilié.....

Téléphone.....Télécopie.....

Courriel.....

.....

Agissant pour le nom et le compte de la société (*intitulé complet et forme juridique*) :

.....

.....

Au capital de

Ayant son siège social à.....

.....

Téléphone.....Télécopie.....

Courriel.....

N° d'identité d'établissement (SIRET).....

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés.....

Nous soussignés,

Contractant N°
Nom et prénom.....
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de
Domicilié.....
Téléphone.....Télécopie.....
Courriel.....
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la société (intitulé complet et forme juridique) :
Au capital de.....
Ayant son siège social à.....
Téléphone.....Télécopie.....
Courriel.....
N° d'identité d'établissement (SIRET).....
N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés.....

Contractant N°
Nom et prénom.....
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de
Domicilié.....
Téléphone.....Télécopie.....
Courriel.....
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la société (intitulé complet et forme juridique) :
Au capital de.....
Ayant son siège social à.....
Téléphone.....Télécopie.....
Courriel.....
N° d'identité d'établissement (SIRET).....
N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés.....

(cette page pourra être reproduite autant de fois que nécessaire)

Après avoir pris connaissance des documents et avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visées aux textes en vigueur (Ordonnance n° 2015-899 et Décret n° 2016-360),

M'engage/Nous engageons, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées les documents, à exécuter les prestations aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

L'offre ainsi présentée ne me/nous lie toutefois que si son acceptation m'/nous est notifiée dans un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée.

Article 2 – PRIX

L'ensemble des travaux sera rémunéré par l'application d'un prix global forfaitaire égal à :

- Montant hors taxe :Euros
- TVA (taux de 20%) :Euros
- Montant TTC :Euros
- Soit en lettres :
.....
.....

Déclaration de l'offre de sous-traitance au moment de l'offre :

-Le ou les actes spéciaux de sous-traitance N°..... annexé(s) à l'Acte d'Engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constituent le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

-Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

-Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

- Montant hors taxe :Euros
- TVA (taux de 20%) :Euros
- Montant TTC :Euros
- Soit en lettres :
.....
.....

Article 3 – DELAI D’EXECUTION

Période d’exécution des travaux : à partir du 2^{ème} trimestre 2018.

Article 4 – PAIEMENTS

Prestataire unique

La personne publique se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro.....			
Banque.....			
R.I.B.	/	/	/
<i>Etablissement</i>	<i>guichet</i>	<i>compte</i>	<i>clé RIB</i>

Groupement

La personne publique se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

Cotraitant 1			
Compte ouvert au nom de.....			
Sous le numéro.....			
Banque.....			
R.I.B.	/	/	/
<i>Etablissement</i>	<i>guichet</i>	<i>compte</i>	<i>clé RIB</i>

Cotraitant 2			
Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro.....			
Banque.....			
R.I.B.	/	/	/
<i>Etablissement</i>	<i>guichet</i>	<i>compte</i>	<i>clé RIB</i>

Cotraitant 3

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro.....

Banque.....

R.I.B. _ . _ . _ . _ . _ . / _ . _ . _ . _ . _ . / _ . _ . _ . _ . _ . _ . / _ . _ . _ .

Etablissement

guichet

compte

clé RIB

Cotraitant 4

Compte ouvert au nom de

Sous le numéro.....

Banque.....

R.I.B. _ . _ . _ . _ . _ . / _ . _ . _ . _ . _ . / _ . _ . _ . _ . _ . _ . / _ . _ . _ .

Etablissement

guichet

compte

clé RIB

Article 6 – SIGNATURES

Le prestataire est tenu de souscrire les contrats d'assurance nécessaires à la garantie des diverses responsabilités qu'il peut encourir dans l'exercice de sa mission.

Il devra justifier auprès de la personne publique de la souscription des polices d'assurance auprès de compagnies notoirement solvables.

Le titulaire déclare en outre qu'il est titulaire d'une police d'assurance le garantissant contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité qu'il encourt en cas de faute, omission, dommages aux tiers dans l'exercice de sa mission.

J'affirme/Nous affirmons sous peine de l'application des sanctions prévues dans la réglementation en vigueur relatif aux Marchés Publics, à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de ces mêmes textes et avoir fourni les attestations et déclarations qui y sont mentionnées.

OFFRE

Fait à.....

Le.....

En un seul original

Le(s) prestataire(s),

(mention manuscrite « Lu et approuvé », cachet et signature)

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, à Pont-à-Marcq,

Le.....

Le Maire de la ville de Pont-à-Marcq,

VILLE DE PONT A MARCQ

Tél. 03.20.84.80.80

Place du Bicentenaire

Fax. 03.20.84.10.10

59710 PONT A MARCQ

Mail : contact@ville-pontamarcq.fr

BORDEREAU DE PRIX (B.P.)

Marché public de travaux

PROCEDURE ADAPTEE

Article 27 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics

Personne Publique

Ville de Pont-à-Marcq

Objet de la consultation

Travaux de mise en sécurité de la Maison pour Tous

Date limite de remise des offres : le vendredi 13 Avril 2018 à 12H00

BORDEREAU DE PRIX

I) VIDEO SURVEILLANCE

Fourniture et pose de :

Désignation des ouvrages	Qtés	Prix Unitaire	Total HT
Enregistreur numérique AHD 16 entrées	1		
Caméras AHD :			
-caméras extérieures grand angle	14		
-caméras dôme	2		
Coffret chargeur 9 sorties	2		
Moniteur LCD 21 pouces FULL HD	1		
Disque dur 1 Tetra Octets	4		
Câblage caméras	16		
Coffret de répartition	1		
-étagère 19"	1		
-bandeau alu 19"	1		
Onduleur Mono 230V 1500VA	1		
MONTANT HORS TAXE			

BORDEREAU DE PRIX

II) ALARME INTRUSION

Fourniture et pose de :

Désignation des ouvrages	Qtés	Prix Unitaire	Total HT
Détecteurs	14		
Sirène extérieure	1		
Centrale DIGIPLEX EVO (ou similaire)	1		
Module Version 4 V4.00 (ou similaire)	1		
Transmetteur vocal	1		
Clavier écran tactile 5"	1		
Clavier LCD DIGIPLEX (ou similaire)	4		
Module extension 8 zones	2		
Batterie 12V-7ah	1		
Câblage détecteurs	14		
Câblage sirène	1		
MONTANT HORS TAXE			

BORDEREAU DE PRIX

III) CONTROLE D'ACCES

Fourniture et pose de :

Désignation des ouvrages	Qtés	Prix Unitaire	Total HT
Intrabox DATA VIGIK GSM (ou similaire)	5		
Alimentation ventouse	5		
Câblage du système	5		
Badges	50		
MONTANT HORS TAXE			